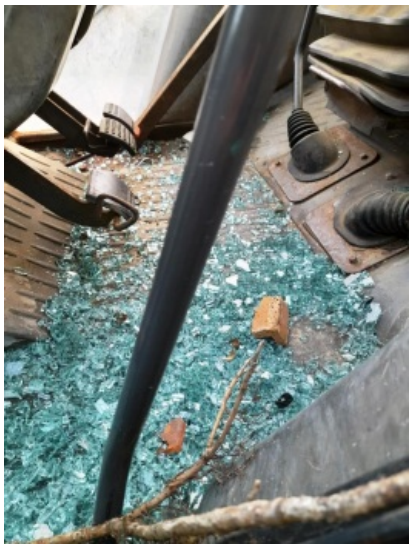
Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Vandalisme sur un bien communal.

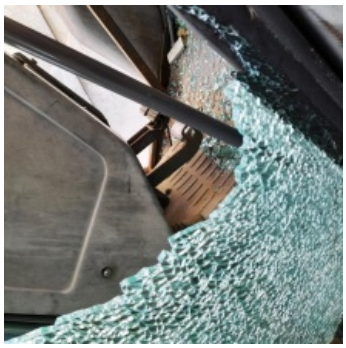


Au mépris des villageois, <u>à deux reprises,</u> les vitrages - vitre latérale, vitre du hayon, vitre du pare-bise - du tracteur communal ont été caillassés et brisés. (Coût de remise en état : 2189,97€TTC)

Mme la maire a déposé une plainte auprès de la gendarmerie de Marines qui va instruire sur cet acte déplorable et irresponsable. Elle a par ailleurs saisit l'assureur de la mairie pour le règlement de la remise en état.

Il faut noter qu'en cas de besoin lié à des conditions climatiques défavorables, le tracteur dans son état actuel est inutilisable.











Documents
Devis de répartaion de la Sté DANTAN
Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69